



NOTE DE SERVICE N° 150-23 /MBPE/DGD DU 03 SEPT 2021

(DIFFUSION GÉNÉRALE)

Objet : Annulation de pouvoir en douane

Réf : - *Courrier OUATTARA Zana Daouda*
du 15/06/2021
- *Note de service n° 006/MPMBE/DGD*
du 20/04/2020

Conformément à la lettre visée en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que **Monsieur OUATTARA Zana Daouda** ne fait plus partie du personnel de la société DHL Global Forwarding, commissionnaire en douane agréé sous le n° 00348Q.

Par conséquent, il n'est plus habilité à signer les déclarations en détail et à répondre aux convocations au nom et pour le compte de ladite société, et ce depuis le 31 mai 2021.

J'invite le service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette nouvelle donne.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



[Signature]

General DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National